



Santé & biodiversité des forêts

Volume 9, N° 1, printemps 2005

Nouvelles

Martre de Terre-Neuve : Élaboration de lignes directrices de conservation pour une espèce en péril

Le île de Terre-Neuve, comme la plupart des îles, abrite une mosaïque écologique unique qui compte moins d'espèces que les régions continentales d'égale superficie. Par exemple, Terre-Neuve ne compte que 13 espèces de mammifères terrestres, dont la presque totalité sont classés sur le plan taxinomique comme des sous-espèces distinctes. En comparaison, la partie continentale de la Nouvelle-Écosse compte plus de 30 espèces de mammifères terrestres. Au cours des 150 dernières années, toutefois, l'histoire et l'être humain ont provoqué des changements radicaux dans la faune et la flore indigènes. Au moins 11 mammifères terrestres supplémentaires ont été intentionnellement ou accidentellement introduits, et une espèce, le loup de Terre-Neuve (*Canis lupus beothucus*), a disparu.

Un mammifère indigène préoccupe particulièrement les gestionnaires des ressources naturelles, la martre de Terre-Neuve. Espèce arboricole carnivore et membre de la famille des belettes, la martre de Terre-Neuve est considérée comme une sous-espèce distincte de la martre d'Amérique (*Martes americana atrata*). Il n'est donc pas étonnant que des résultats d'analyses génétiques effectuées sur des populations de martes d'Amérique publiés en 2003 par Kyle et Strobeck dans la Revue canadienne de zoologie aient confirmé l'unicité génétique de la martre de Terre-Neuve comparativement à toutes les autres populations du Canada.

Par le passé, les martes étaient présentes dans la majeure partie des régions boisées de Terre-Neuve.

Sommaire

L'ouragan Juan provoquera-t-il une attaque de dendroctones de l'épinette?2

La diversité génétique3

Le problème des espèces forestières étrangères envahissantes4

Au début des années 1900, les populations ont commencé à diminuer, tant sur le plan du nombre et que sur celui de la répartition, ce qui a soulevé des préoccupations. En 1934, l'inquiétude relative au bien-être de la population a entraîné l'interdiction de

rétablissement de la sous-espèce. Cette conclusion était conforme aux résultats d'ailleurs en Amérique du Nord où les martes sont traditionnellement décrites comme dépendantes des paysages dominés par des parcelles de forêts d'arbres matures et surannés, surtout des conifères.

Par conséquent, la martre a servi d'espèce indicatrice pour l'évaluation environnementale des pratiques de foresterie durable et la certification de pratiques industrielles à différents endroits dans l'ensemble du Canada. Manifestement, l'importance de gérer l'exploitation forestière pour cette sous-espèce en voie de disparition est particulièrement grande à Terre-Neuve.

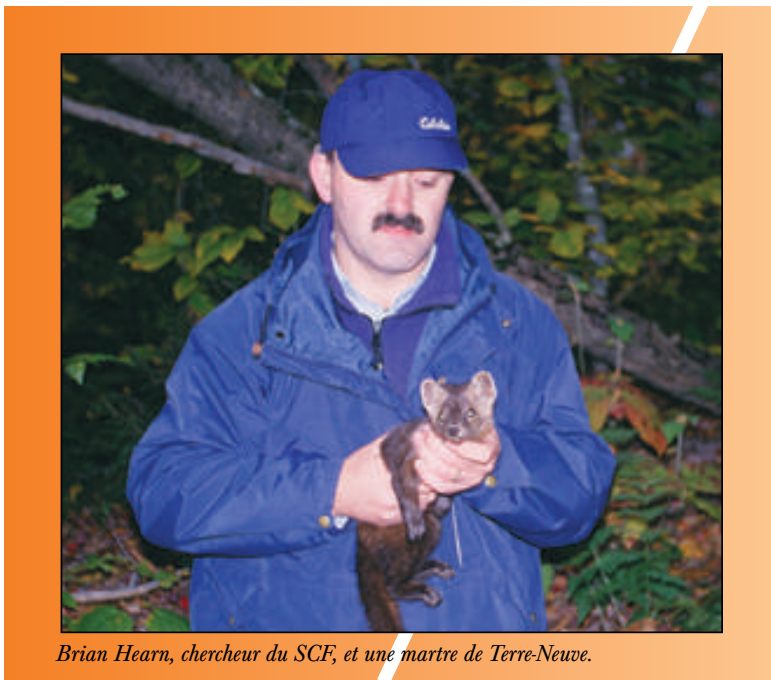
C'est pourquoi, au cours des huit dernières années, des chercheurs du Centre de foresterie de l'Atlantique du Service canadien des forêts (SCF-CFA) ont réalisé une série de projets auxquels ont participé plusieurs organismes, les gouvernements fédéral et provinciaux, le Programme de forêts modèles, des universités et des partenaires

de l'industrie forestière. Ces projets visaient à améliorer notre compréhension des facteurs et mécanismes qui mettent en péril les populations de martre de Terre-Neuve. Au départ, le problème était la répartition restreinte, et les questions suivantes ont été soulevées :

- La répartition des martes de Terre-Neuve est-elle restreinte à des zones d'arbres surannés en raison des besoins précis de l'espèce en matière d'habitat?
- La mortalité excessive des martes dans les jeunes forêts de seconde venue est-elle attribuable à l'industrie forestière qui permet aux trappeurs d'avoir accès à la ressource par le biais des chemins forestiers?

La première phase de notre travail (1995-2000), au cours de laquelle nous avons fixé des colliers émetteurs à plus de 160 martes, a donné des résultats significatifs. Les martes adultes en séjour (nbre = 92; 44 mâles et 48 femelles) ont établi des habitats dans une zone englobant une gamme de

Suite à la page 5



Brian Hearn, chercheur du SCF, et une martre de Terre-Neuve.

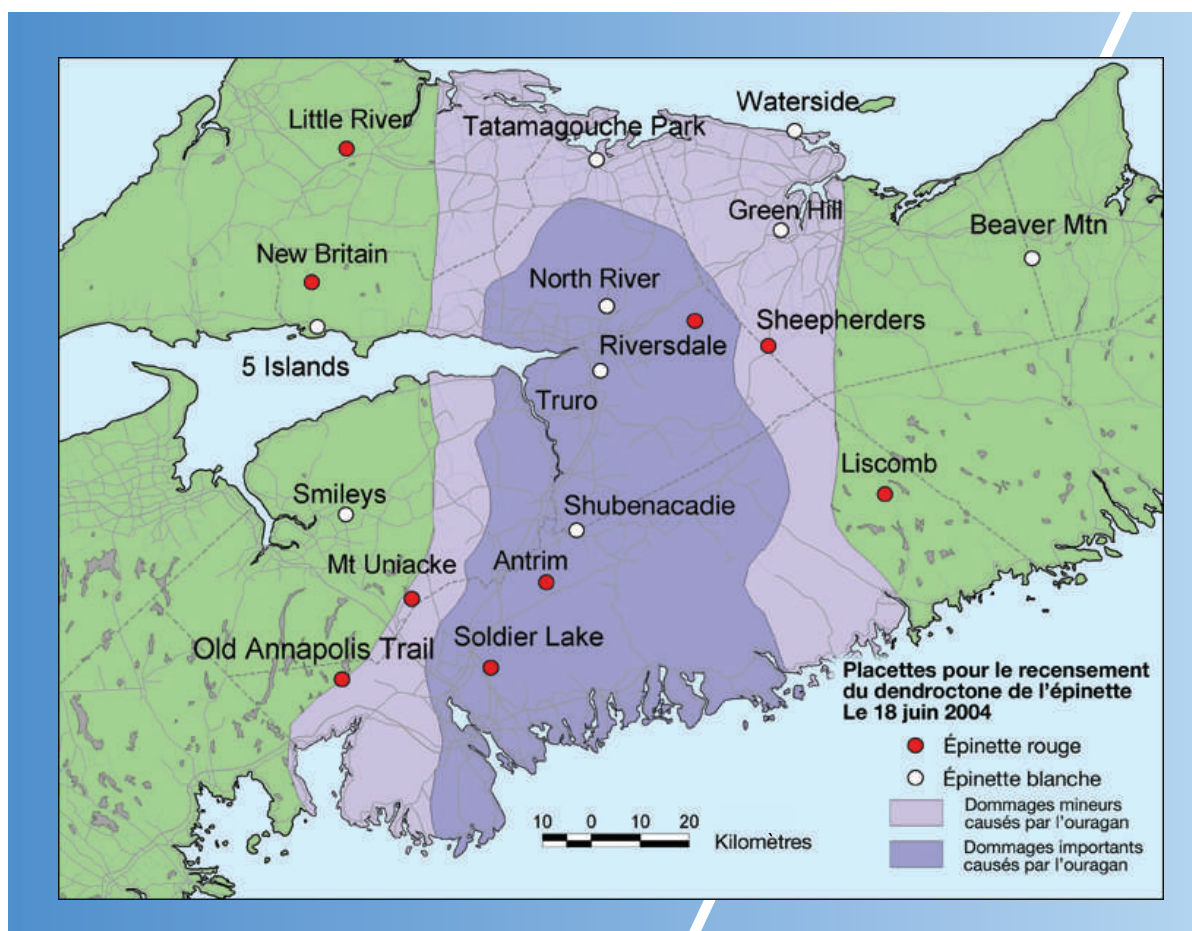
tout piégeage commercial. Toutefois, malgré cette mesure de protection, les populations de martes ont continué à diminuer. En 1986, le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a inscrit la martre de Terre-Neuve comme espèce menacée, désignant par le fait même cette sous-espèce comme l'un des mammifères dépendant de la forêt les plus vulnérables du Canada. Dix ans plus tard, le COSEPAC a changé le statut de la martre de Terre-Neuve pour en voie de disparition en raison du déclin continu de la population au cours de la décennie qui venait de passer.

La martre et les pratiques de foresterie

Le déclin historique des martes à Terre-Neuve a été attribué au piégeage excessif et à la perte d'habitat causée par l'exploitation forestière et les incendies. Récemment, les responsables de l'aménagement de la faune et les chercheurs ont conclu que la perte d'habitat causée par la récolte du bois mature (60-80 ans) et suranné (81 ans et +) dans les forêts de résineux était l'obstacle le plus important au



L'ouragan Juan provoquera-t-il une attaque de dendroctones de l'épinette?



L'ouragan Juan a frappé la Nouvelle-Écosse dans la nuit du 28 au 29 septembre 2003, causant des ravages sur la terre ferme sur une superficie estimée à plus de un million d'hectares. La zone de chablis s'étend en une bande de dévastation, de la municipalité régionale de Halifax au détroit de Northumberland (voir le plan ci-joint).

Les responsables de la lutte contre les organismes forestiers nuisibles savent bien que des événements perturbants de ce genre peuvent déclencher d'autres événements naturels indésirables qui, à leur tour, aggraveront la santé de la forêt. Les arbres morts ou dépérissants sont des occasions pour les insectes de proliférer et les maladies de se développer, et le dendroctone de l'épinette est l'un des insectes nuisibles de la forêt qui profitent des chablis. L'abondance de chablis dans la région de Halifax peut faire croître la population de cet insecte à des niveaux qui peuvent nuire considérablement aux épinettes en santé.

Le dendroctone de l'épinette indigène (*Dendroctonus rufipennis* Kirby) est un agent de mortalité important des épinettes mûres. Les activités du dendroctone de l'épinette en Nouvelle-Écosse ont été autant chroniques qu'étendues. Dans une étude dans la province en 1981, le Service canadien des forêts (SCF) a découvert que les infestations de dendroctones de l'épinette dans des peuplements

d'épinettes blanches avaient résulté en un volume d'arbres morts représentant 18 % du volume marchand (près de 1,6 million de m³) et un volume supplémentaire d'arbres infestés représentant 9 % du volume marchand (0,8 million de m³). Seulement 5 % des peuplements d'épinettes rouges examinés étaient infestés. Des relevés aériens effectués par le ministère des Ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse ont permis de dénombrer, en 1995, 4 463 ha de peuplements d'épinettes endommagés dans la partie continentale de la province et, en 2001, 428 ha de peuplements ravagés le long de la baie de Fundy dans les comtés de Cumberland et de Colchester.

La majeure partie de la documentation actuelle sur l'impact du dendroctone de l'épinette sur la forêt provient des régions ouest de l'Amérique du Nord. Dans ces régions, on a associé les chablis à des éclosions de dendroctones de l'épinette et à un taux élevé de mortalité des épinettes. Quel effet auront les importants chablis dans la forêt acadienne du centre de la Nouvelle-Écosse?

Selon la documentation sur le sujet, les chablis sont la principale cause d'augmentation de la population de dendroctones de l'épinette. Ainsi, la population endémique de dendroctones de l'épinette dans les zones touchées par l'ouragan Juan ou autour de celles-ci pourrait augmenter, accroissant la vulnérabilité des peuplements

d'épinettes en santé qui se trouvent à proximité. Compte tenu de l'étendue des ravages de l'ouragan dans les forêts, nous estimons prudent, du point de vue de la gestion de la forêt et à la lumière des implications importantes des perturbations sur la santé de la forêt, de procéder à une étude d'évaluation de l'impact de ces chablis. Plus particulièrement, nous allons surveiller les variations anticipées des populations de dendroctones de l'épinette, étudier les effets sur les peuplements d'épinettes en santé et évaluer le potentiel d'attaque des épinettes blanches et des épinettes rouges.

Le ministère des Ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse et le SCF ont fait équipe dans une étude pluriannuelle, avec le soutien financier de la Nova Forest Alliance, dans un effort pour documenter des réponses à des questions comme celles-ci :

- Comment le dendroctone de l'épinette réagit-il aux chablis à grande échelle et de haute intensité qui se produisent rarement?
- Le risque de dommages augmentera-t-il pour les épinettes rouges comparativement aux épinettes blanches, espèce-hôte favorite, compte tenu de l'étendue et de l'intensité des dommages attribuables au vent?

Suite à la page 5



La diversité génétique : l'avenir de nos forêts en dépend!

Atelier sur la conservation des ressources génétiques forestières de Montebello (Québec)

La diversité génétique, l'unicité innée des individus, est l'élément essentiel de l'adaptation des espèces aux changements environnementaux. La conservation d'un vaste bassin de diversité génétique offre la possibilité de découvrir et de développer de nouveaux produits présentant un vif intérêt économique pour les industries forestières, agricoles, horticoles et pharmaceutiques, et pour d'autres secteurs. La conservation des ressources génétiques forestières consiste à déterminer ce qui menace la diversité génétique, à chercher à mieux connaître les espèces sur les plans de la biologie et de l'écologie et à élaborer des stratégies et des objectifs de gestion pour les populations, généralement par une combinaison de méthodes ex situ (dans des installations, y compris des collections de matériel génétique) et in situ (sur place, y compris des zones protégées et des pratiques de foresterie modifiées). Les changements climatiques et les espèces exotiques envahissantes sont deux difficultés émergentes qui menacent les ressources génétiques forestières du Canada.

Le Canada a pris des engagements internationaux en ce qui a trait à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique en vertu de la Convention sur la diversité biologique, de la déclaration de Santiago sur les critères et les indicateurs pour la conservation et l'aménagement durable des forêts tempérées et des forêts boréales, et de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flores sauvages menacées d'extinction.

Les changements climatiques constituent l'un des problèmes les plus graves auxquels doit faire face le Canada à l'échelle nationale. De fait, on s'attend à ce que les effets des espèces exotiques envahissantes s'accroissent avec le réchauffement climatique et la mondialisation en cours. Déjà, nombre de ces espèces présentent un grave danger pour un certain nombre d'arbres et arbustes indigènes au Canada.

Le Centre de foresterie des Laurentides et celui de l'Atlantique offrent des programmes de recherche dynamiques à l'appui de la conservation des ressources génétiques forestières. Les activités comprennent l'évaluation de la diversité génétique de plusieurs espèces pouvant nécessiter des mesures de conservation ainsi que la mise au point de nouvelles techniques de conservation pour les espèces qui produisent des semences difficiles à conserver, et de techniques de

multiplication végétative pour les espèces menacées par des agents pathogènes exotiques. Le SCF dispose d'excellentes installations de conservation ex situ aux deux centres où du matériel génétique, dont des semences, est entreposé aux fins de recherche et de conservation. L'évaluation par les pairs du SCF, terminée en 2002, a apporté des indications pour donner à la recherche sur la biodiversité une orientation



Semences de hêtre collectées par Donnie McPhee.



Bernie Daigle jette un coup d'oeil sur l'entreposage de semences au Centre de foresterie de l'Atlantique.

commune et une cohésion à caractère davantage national. Les recommandations émises à l'issue de cette évaluation par les pairs comprenaient notamment l'augmentation des investissements du SCF dans la conservation des ressources génétiques, le renforcement de la collaboration, et l'augmentation de l'importance accordée aux valeurs forestières non ligneuses.

En février 2004, avec ces questions à l'avant-plan, et compte tenu des avantages économiques pour le Canada, liés la conservation de toutes

les possibilités pour la mise au point de nouveaux produits et au maintien de l'accès aux marchés d'outremer, le SCF a organisé l'Atelier sur la conservation des ressources génétiques forestières à Montebello, (Québec). L'atelier concordait avec un autre atelier national sur les effets des nouveaux organismes vivants sur les écosystèmes (ENOVE) pour tirer parti des synergies et des intérêts communs de certains des participants. Le but de l'atelier était d'évaluer le paysage national et d'explorer un rôle potentiel pour le SCF dans la conservation des ressources génétiques des arbres et arbustes des forêts. La liste d'invités était constituée d'importantes personnes oeuvrant dans le domaine des ressources génétiques forestières des quatre coins du Canada, notamment des représentants de l'industrie forestière, du monde universitaire, du secteur agricole, et d'organismes environnementaux non gouvernementaux (ONG).

Objectifs de l'atelier

- Cerner les priorités et les lacunes des activités existantes en matière de ressources génétiques forestières dans l'ensemble du Canada.
- Définir le rôle du gouvernement fédéral et du SCF, en particulier en matière de conservation des ressources génétiques forestières en collaboration avec les provinces, les autochtones, l'industrie et les ONG.
- Identifier les éléments d'un projet cohésif de S-T à l'appui de la conservation et de l'utilisation durable des ressources génétiques forestières du Canada.
- Déterminer comment les outils de la génétique moléculaire peuvent contribuer à répondre aux principales questions relatives à la conservation des ressources génétiques forestières.

Résultats de l'atelier

Le résultat le plus important de l'atelier a été l'élaboration d'une vision et d'une mission pour le SCF dans le cadre d'un programme à l'appui de la conservation des ressources génétiques forestières. Les participants ont convenu qu'un programme national sur la conservation des ressources génétiques forestières est nécessaire et que le SCF est l'organisme fédéral le plus approprié pour coordonner l'élaboration d'un tel programme. Des programmes actifs existent à certains endroits, mais les aires de répartition des espèces traversent les frontières provinciales et territoriales et des lacunes persistent dans certaines provinces et territoires concernant les espèces qui reçoivent de l'attention dans d'autres secteurs. Le gouvernement fédéral est considéré

Suite à la page 6



Le problème des espèces forestières étrangères envahissantes : Établissement d'un cadre stratégique

Au cours des dernières années, la présence dans les forêts canadiennes d'espèces forestières étrangères envahissantes (EFEE) a augmenté de façon régulière. Des problèmes et des risques qui ne s'étaient jamais présentés auparavant se présentent actuellement aux industries forestières canadiennes et aux communautés dépendant de la forêt. Les Canadiens sont forcés de changer la perception qu'ils ont de leurs forêts et des biens et services qu'elles leur procurent. Mieux comprendre les EFEE est crucial pour préserver la santé de la forêt et un secteur forestier fort, et des programmes de recherche sont actuellement en vigueur à cet effet. La création d'une politique nationale cohérente et inclusive abordant la menace des EFEE à différents niveaux d'intervention et d'action suit également son cours, à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement fédéral.

Le commencement

Le début de la stratégie concernant les EFEE remonte à septembre 2001, quand les ministres des gouvernement fédéral, provinciaux et territoriaux s'occupant de la faune, des forêts, des pêches et de l'aquaculture ont conjointement demandé un plan portant particulièrement sur la menace grandissante que représentent les espèces étrangères envahissantes. Au cours des trois années suivantes, des agents responsables de nombreuses organisations ont joint leurs efforts et ont élaboré ce qui est devenu une approche nationale. Ce travail a été finalisé après une série de consultations à l'échelle nationale dans la première moitié de 2004. En septembre 2004, lors d'une réunion à Whitehorse, au Yukon, les ministres des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont approuvé la stratégie concernant les espèces étrangères envahissantes, et ont demandé à ce que des plans d'action soient créés et leur soient présentés à l'automne 2005.

La démarche

La portée de la stratégie en matière d'EFEE est étendue; elle touche les écosystèmes aquatiques et terrestres et les plantes et organismes animaux qui leur sont associés. La stratégie repose sur une démarche graduelle en matière de prévention et de maîtrise des EFEE qui met l'accent sur la prévention de nouvelles introductions, la mise en place de dispositifs de détection précoce des nouvelles introductions, l'établissement d'un système de réaction rapide face aux nouvelles invasions et la gestion des

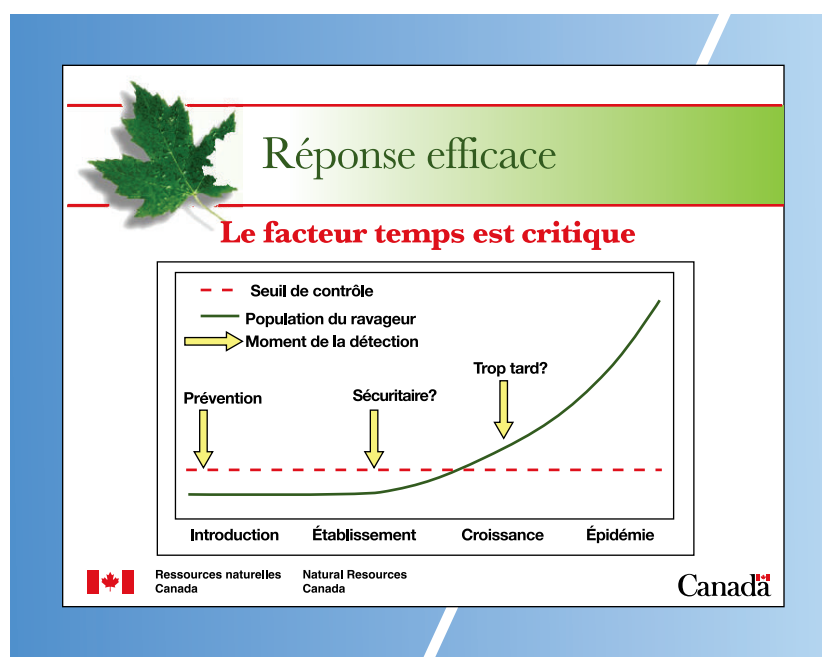
organismes établis et en expansion par différents moyens (confinement, éradication et lutte). La partie terrestre du plan d'action vise l'agriculture et les écosystèmes forestiers, et a été élaborée par une équipe formée de membres provenant de plusieurs organismes coprésidés par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario. Le Service canadien des forêts, à Ressources naturelles Canada, fournit une expertise liée à la foresterie, et travaille actuellement à concevoir un plan stratégique destiné particulièrement au secteur forestier canadien. Ce plan s'attaquera à des éléments qui pourraient menacer la santé des forêts canadiennes et la vigueur de notre secteur forestier, soit les problèmes concernant notamment les champignons et les insectes, et les questions portant sur le commerce.

de n'importe quelle organisation. Elle offre aussi l'optimisation des ressources, puisque la maîtrise des EFEE avant qu'ils n'arrivent au Canada devrait réduire les coûts et par le fait même atténuer les conséquences négatives plus importantes liées à la lutte contre les espèces nuisibles déjà établies. L'élément à retenir est qu'il nous faut mettre l'accent sur la détection la plus précoce possible des EFEE et sur la prévention comme moyens d'éviter des coûts imprévisibles et impossibles à gérer.

L'essentiel

Fondamentalement, la stratégie repose sur trois considérations générales vastes, mais interdépendantes, chacune reflétant le contexte forestier unique du Canada et la vaste étendue des impacts possibles des EFEE dans les forêts canadiennes. D'abord, les efforts

canadiens pour lutter contre les espèces étrangères doivent être mis en commun. L'ACIA est l'agence principale en matière d'espèces envahissantes et assume des responsabilités liées à la prévention, à la détection, à la réaction et à la gestion. Toutefois, l'expertise et les ressources cruciales nécessaires pour exercer ces responsabilités existent au sein de nombreuses organisations, gouvernementales ou non. Une politique qui permet les synergies et les partenariats en matière de conseils scientifiques et stratégiques, de sensibilisation, d'activités opérationnelles, de communications et de transfert de technologie est essentielle au succès global.



Une stratégie efficace concernant les EFEE adaptée aux réalités sociales et naturelles du Canada a été élaborée. Les partenaires commerciaux du Canada, ses concurrents commerciaux et les nombreux accords internationaux et instruments juridiques auxquels le Canada est lié doivent tous être pris en compte. Cet éventail d'objectifs politiques nationaux et internationaux, bien que compliqué, constitue une bonne plate-forme pour une stratégie complète concernant les EFEE, et permet de s'assurer que le secteur forestier du Canada est stratégiquement positionné pour réduire les risques et maximiser les avantages dans tout le Canada et à l'échelle internationale.

La politique répond à de nombreux besoins et c'est l'intérêt public qui est directement servi par les investissements visant à combattre les EFEE. La politique favorise les partenariats, car les défis que posent les EFEE s'étendent bien au-delà de la capacité individuelle

Ensuite, le Canada a besoin d'accéder au marché mondial des produits forestiers. L'industrie forestière canadienne commerce avec plus de 100 pays partout dans le monde, ce qui compte pour le cinquième des exportations mondiales de produits forestiers. En 2002, le Canada a exporté pour près de 43 milliards de dollars de produits forestiers. Compte tenu de l'augmentation de l'utilisation de barrières non tarifaires qui restreignent ou déforment le commerce international sur les marchés mondiaux, y compris les barrières techniques et scientifiques liées à la protection des plantes, s'attaquer aux risques relatifs aux EFEE sur le plan de la politique est essentiel pour maintenir et améliorer l'accès du Canada au marché des produits forestiers.

Enfin, la politique doit veiller à ce que les avantages environnementaux, économiques et sociaux que les

Suite à la page 5



suite de la page 1... Martre de Terre-Neuve

types de peuplements et de paysages forestiers. Cela démontre qu'au moins à l'échelle des peuplements forestiers, les martres ne sont pas présentes uniquement dans des zones dominées seulement par des forêts de conifères surannés. D'autres recherches sont en cours afin de définir les seuils pour divers types d'habitats, c.-à-d. les forêts immatures, matures et surannées, dans les régions propices à l'occupation par les martres de Terre-Neuve.

De plus, le territoire des martres de Terre-Neuve était exceptionnellement vaste (de 15 à 30 km²) comparativement à celui des martres du continent (de 2 à 5 km²). Il est possible que les besoins en matière d'habitat des martres de Terre-Neuve soient moins spécifiques que ceux de leurs semblables du continent en raison de contraintes. Le cycle de vie des martres reflète la situation écologique particulière où ce mammifère vit depuis plus de 10 000 ans.

Nos résultats sur le terrain indiquent également que de nombreuses martres sont mortes accidentellement, piégées dans des pièges et collets destinés à d'autres animaux à fourrure. Il n'est donc pas étonnant que l'habitat de la martre de Terre-Neuve semble être défini en partie par la couverture végétale et la structure, et en partie par des facteurs liés à la sécurité individuelle, c.-à-d. l'accès aux sites par les humains et la surexploitation par les trappeurs. Pour prévenir les captures accidentelles de martres, le gouvernement provincial est en train d'établir des réserves forestières supplémentaires dans lesquelles sont interdites les méthodes traditionnelles de piégeage et de pose de collets.

Modèles de prévision et évaluation de l'habitat

Nos données sur le terrain sont actuellement utilisées pour aider à améliorer les stratégies provinciales en matière de faune et de foresterie et les outils de gestion de l'habitat. Plusieurs autres projets conjoints sont menés à cette même fin en collaboration avec le SCF. En se servant des résultats empiriques obtenus au cours de la première phase de notre travail sur les martres, Angela Fuller termine son doctorat à l'Université du Maine sous la direction de M. Dan Harrison. En bout de ligne, le travail de Angela Fuller permettra de produire un modèle de prévision de l'habitat pour la martre de Terre-Neuve qui rendra possible l'évaluation des seuils de réaction des martres aux changements dans le milieu et l'élaboration de modèles de prévision des occurrences de martres en fonction des caractéristiques du milieu. Ces modèles permettront aux gestionnaires des ressources naturelles de prévoir avec fiabilité la réaction des martres aux différents scénarios d'aménagement forestier, de repérer les secteurs potentiellement adéquats comme habitat et où l'exploitation forestière doit être planifiée, et de classer par ordre d'importance les secteurs où il est possible de trouver des martres en vue d'effectuer de futures études de détection. Enfin, nous sommes également en train de créer une carte de l'habitat de base (couverture végétale) des martres de Terre-Neuve sur l'île de Terre-Neuve — une nécessité pour l'application du modèle de prévision de l'habitat en cours de développement. Ce dernier projet est un effort de collaboration avec l'équipe de

télé-détection et d'analyse spatiale au SCF-CFA (J. Luther, G. Strickland et D. Piercey). Le projet permet d'optimiser le financement fourni par le programme « L'observation de la Terre pour le développement durable des forêts » de l'Agence spatiale canadienne et le Fonds interministériel pour le rétablissement des espèces en péril d'Environnement Canada.

Pour de plus amples renseignements sur ces projets, ou sur la martre de Terre-Neuve en général, visitez le site Web d'Environnement Canada sur les espèces en péril www.speciestrisk.gc.ca.

*Brian Hearn,
Centre de foresterie de l'Atlantique
bhearn@nrca.gc.ca*

suite de la page 4 ... Le problème des espèces forestières étrangères envahissantes

canadiens vivant en milieu rural ou urbain tirent des ressources forestières ne soient pas amoindris par des EFEE. Le secteur forestier canadien est un élément fondamental de l'économie et de la culture du pays. Il doit demeurer renouvelable sur les plans économique et biologique, en dépit des défis que posent les EFEE. Une politique qui tient compte de solutions novatrices, y compris la restauration de sites ou l'utilisation nouvelles de zones touchées, est nécessaire.

Étapes suivantes

Dans un avenir rapproché, les parties prenantes de la communauté forestière devront présenter leurs commentaires sur la stratégie. Les réactions et suggestions relatives à l'approche proposée seront les bienvenues, de même que des suggestions sur la participation et les rôles potentiels des acteurs du secteur de la foresterie.

Pour de plus amples renseignements sur l'élaboration et les prochaines phases de la stratégie concernant les EFEE, veuillez communiquer avec Jacques Gagnon, SCF, Direction des sciences, au (613) 947-9043 ou par courriel à : jgagnon@nrca.gc.ca.

*Jacques Gagnon,
Ken Farr,
SCF - Ottawa*

suite de la page 2 ... L'ouragan Juan

Si la population de dendroctones de l'épinette commence à augmenter de manière considérable, les promoteurs du projet signaleront l'information (assurant un système d'alerte rapide).

Le projet est actuellement en cours. Des parcelles d'échantillonnage ont été établies (voir plan) et l'évaluation des données se poursuivra tout au long de l'automne et de l'hiver 2004/2005.

*J. Edward Hurley,
Centre de foresterie de l'Atlantique
et Bob Guscott,
Ministère des Ressources
naturelles de la Nouvelle-Écosse*



suite de la page 3 ... La diversité génétique

comme étant l'organisation la mieux placée pour coordonner la recherche visant à combler ces lacunes.

Vision

Le SCF générera et diffusera des connaissances et des méthodes en vue de faciliter et de promouvoir la gestion et la conservation des ressources génétiques forestières au Canada.

Mission

Le SCF, en partenariat avec une gamme de collaborateurs, concrétisera la vision de la façon suivante :

- en générant et en diffusant largement les connaissances nécessaires pour la conservation et la gestion des ressources génétiques forestières;
- en entretenant des installations de conservation de matériel génétique pour garder des collections ex situ à long terme aux fins de conservation et de recherche;
- en élaborant, en collaboration avec des ministères des gouvernements provinciaux et fédéral et d'autres partenaires, un projet national de conservation génétique, y compris une stratégie nationale visant à déterminer les menaces et les mesures d'atténuation;
- en choisissant des espèces à utiliser comme exemples pour l'élaboration de stratégies et la mise au point de pratiques de foresterie, comprenant des méthodes in situ (sur place) et des méthodes ex situ (conservation de matériel génétique), pour résoudre les problèmes de

conservation génétique par rapport aux espèces exotiques envahissantes, aux changements climatiques et à l'utilisation des terres (urbanisation et exploitation des ressources);

- en constituant des collections ex situ pour les espèces d'intérêt prioritaire, qui sont sensibles aux changements climatiques, aux espèces exotiques envahissantes ou aux pratiques forestières;
- en préconisant des méthodes de conservation génétique par le transfert de technologies aux échelles nationale et internationale;
- en mettant au point des méthodes permettant de comprendre et d'atténuer le flux génique à partir d'espèces exotiques et d'espèces génétiquement modifiées;
- en présentant en temps utile des données pertinentes concernant les menaces pesant sur les ressources génétiques et les méthodes d'atténuation liées aux grands enjeux nationaux, tels que le changement climatique, les espèces exotiques envahissantes et les effets des pratiques forestières, en vue de contribuer à l'élaboration de politiques forestières au Canada.

Enfin, les avantages d'un important programme du SCF pour conserver les ressources génétiques forestières ont été pris en considération. En tant que gardien d'un pourcentage important de la forêt mondiale, le Canada est responsable sur le plan international de démontrer qu'il gère efficacement ces ressources forestières. Grâce à la

mise en œuvre de cette vision et de cette mission, le Canada sera mieux placé pour respecter ses engagements en vertu de la Convention sur la diversité biologique et en tant que leader international dans la conservation des ressources génétiques forestières. En tant que chef de file, le Canada diffusera l'information et transférera les connaissances et ressources à l'appui du développement économique durable et de la protection environnementale. Ces efforts permettront aux communautés forestières de se développer au Canada et ailleurs dans le monde. Pour cela, une stratégie nationale de conservation des ressources génétiques forestières serait bénéfique pour nos ressources forestières et leur durabilité, y compris les produits non traditionnels (ex. : plantes médicinales et autres produits forestiers non ligneux), et pour assurer la force du secteur de la foresterie. Finalement, l'avantage à long terme de toute stratégie de conservation génétique est de maintenir la capacité des espèces forestières de s'adapter aux changements climatiques, aux espèces exotiques envahissantes, et aux effets cumulatifs de ces menaces particulières ou d'autres menaces.

*Judy Loo, Tannis Beardmore, Dale Simpson et Benda McAfee,
Service canadien des forêts
jloo@nrcan.gc.ca*

Centres du SCF

Service canadien des forêts Administration centrale

580, rue Booth, 8e étage
Ottawa (Ontario)
K1A 0E4
(613) 947-9060
(613) 947-7341

Service canadien des forêts Centre de foresterie de l'Atlantique

C.P. 4000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5P7 et
C.P. 960
Corner Brook,
(Terre-Neuve-et-Labrador)
A2H 6J3
(709) 637-4900

Service canadien des forêts Centre de foresterie des Laurentides

1055, rue du P.E.P.S.
C.P. 3800
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4C7
(418) 648-5788

Service canadien des forêts Centre de foresterie des Grands Lacs

1219, rue Queen E.,
C.P. 490
Sault. Ste. Marie (Ontario)
P6A 5M7
(705) 949-9461

Service canadien des forêts Centre de foresterie du Nord

5320 - 122 rue
Edmonton (Alberta)
T6H 3S5
(780) 435-7210

Service canadien des forêts Centre de foresterie du Pacifique

506, Chemin Burnside ouest
Victoria (Colombie-Britannique)
V8Z 1M5
(250) 363-0600

Pour Information

Volume 9 No. 1 - printemps 2005
ISSN 1206-7210

Santé et biodiversité des forêts Nouvelles est publié régulièrement par le Centre de foresterie de l'Atlantique, Service canadien des forêts, Ressources naturelles Canada.

Veuillez envoyer vos commentaires et articles à l'adresse suivante :

Service canadien des forêts
Centre de foresterie de l'Atlantique
C.P. 4000
Fredericton (Nouveau-Brunswick), Canada
E3B 5P7

<http://www.atl.scf.RNCan.gc.ca>

*Imprimé au Canada sur
ChorusArt Silk papier
recyclé à 50% et contenant
15% de déchets de consommation.
© Sa Majesté la Reine chef du Canada, 2005*

